

# CANNABINOÏDES DE SYNTHÈSE (CS)



## SUBSTANCE

La substance des cannabinoïdes de synthèse fait partie des nouveaux produits de synthèse : il s'agit d'une molécule de synthèse imitant le **principe actif du cannabis**.

Son **pouvoir addictogène** est **plus élevé**.

Les **effets ressentis** sont **plus forts** qu'avec le cannabis.



## CONSOMMATION

Le **produit** est **ajouté à des préparations d'herbes ou d'e-liquide** pour cigarettes électroniques : il est **principalement fumé**.

- Les consommateurs de cannabis peuvent être trompés par la présentation en sachet d'herbes.
- De nombreux noms commerciaux fantaisistes existent (« Spice », « K2 », « chimique », « noïds » ou sous forme de e-liquides : « Buddha blues », « PTC »...).
- Cette consommation concerne souvent des jeunes consommateurs chroniques de cannabis.

Le dosage et la composition varient d'un produit à l'autre, y compris au sein d'un même lot : les effets secondaires peuvent donc varier énormément.

Le produit peut être coupé avec d'autres substances potentiellement toxiques.

Les effets aigus sont semblables à ceux du cannabis mais sont beaucoup plus violents, avec une variabilité selon les individus.

Le **risque de décès** en relation avec la consommation de ces produits **existe**.

## EFFETS



### Effets recherchés

- Euphorie
- Détente
- Intensification des perceptions sensorielles
- Hallucinations
- Sensations d'ébriété

### Effets secondaires indésirables

- Tachycardie
- Agitation
- Somnolence
- Anxiété,
- Vertiges
- Nausées/vomissements
- Attaque de panique
- Paranoïa

## DÉPISTAGE



Le dépistage sur les prélèvements classiques est impossible, **seule une recherche spécifique** de cannabinoïdes de synthèse permet leur détection.

# CONDUITE À TENIR

**Le jeune est un consommateur mais n'a pas de signes de consommation récente**

**Prévenir la famille si le jeune est mineur**

**Le jeune présente des signes de consommation récente**

(confusion, perte de connaissance, difficultés respiratoires, coma, anxiété majeure...)

**Avis médical urgent (contacter le SAMU, 15)**

Dans tous les cas,  
orienter le jeune vers des Consultations  
Jeunes Consommateurs (CJC)

<https://www.dapa-normandie.fr/cjc>

Et déclaration au  
Centre d'Addictovigilance (CEIP-A)  
du nord-ouest de la France :

[https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig\\_ihm\\_utilisateurs/index.html#/accueil](https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil)

CHU Caen Côte de Nacre  
Service de Pharmacotoxicologie  
14033 Caen cedex

Téléphone : 02 31 06 44 60  
Secrétariat : 02 31 06 31 06 poste 6827  
Télécopie : 02 31 06 46 73  
E-mail : [addictovigilance@chu-caen.fr](mailto:addictovigilance@chu-caen.fr)



Pour informer les parents, le site **drogue-info-service**  
a répondu aux questions sur la consommation chez les  
jeunes du « Bouddha Blue »

<http://www.drogues-info-service.fr/Vos-Questions-Nos-Reponses/Bouddha-bleu#.XZ...5Zlzb4Y>

Vous pouvez aussi consulter sur le site de l'**ANPAA**

[http://www.anpaa-normandie.fr/media-files/18699/cannabinoïdesynthèses\\_juillet19.pdf](http://www.anpaa-normandie.fr/media-files/18699/cannabinoïdesynthèses_juillet19.pdf)

**DAPA**  
DISPOSITIF D'APPUI À LA  
POLITIQUE ADDICTION  
NORMANDIE